



Déclaration liminaire

CSA-D / jeudi 21 octobre 2023

Madame la Directrice Académique
Mesdames et Messieurs les membres du CSA-D

En cette rentrée scolaire, nous venons une fois de plus de changer de ministre. Les personnels enseignants et non enseignants ne semblent pas en attendre grand-chose.

Sans doute pour deux raisons : ils se rendent bien compte que d'une part, le président s'est accaparé le sujet de l'Éducation et que d'autre part, les ministres successifs, par leurs choix s'adressent plus à l'opinion publique, qu'ils souhaitent séduire, qu'aux enseignants, aux élèves et aux parents d'élèves.

Effectivement, si quelques bribes lâchées ici ou là peuvent éventuellement, à défaut de nous réjouir, au mieux nous rassurer, les autres annonces semblent bien une fois de plus, passer à côté des vrais enjeux.

En 2023, 74% des répondants au Baromètre de l'Unsa Education estimaient que leurs conditions de travail n'étaient pas satisfaisantes. 90% des personnels interrogés déclaraient même que leurs conditions de travail s'étaient dégradées dans la dernière année.

Dans le département des Deux-Sèvres, la volonté de départ des personnels vers d'autres métiers n'échappe pas à la règle nationale.

Étudiants, contractuels, salariés du public ou du privé, doivent pouvoir se projeter avec envie et sérénité dans les métiers de l'éducation. Pour le SE-UNSA cela doit passer par 2 principaux leviers :

- 1) Tout d'abord un meilleur climat de travail qui passera par le dialogue social, le respect du principe de laïcité, de meilleures conditions d'accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers, le soutien de la hiérarchie, la confiance envers équipes.
- 2) Un second levier serait l'accès à de meilleures conditions d'exercice pour les personnels. Nous souhaitons insister sur quelques éléments :
 - La rémunération : l'augmentation annoncée en cette rentrée est certes un 1^{er} pas mais elle ne compense pas le retard pris depuis plusieurs années. Sur notre département, nous constatons des erreurs de gestion au niveau des payes, un manque d'information et de clarté envers les collègues quant à leur régularisation.
 - L'enveloppe budgétaire des personnels RASED, PEMF, CPC et CPD, ... doit être augmentée et versée dans les temps.
 - La charge de travail doit cesser d'augmenter et s'ajouter à un quotidien déjà bien surchargé.

- Le nombre d'enseignants doit être suffisant pour avoir des classes moins chargées et des remplacements assurés ;
- Les RASED doivent être suffisants et complets pour privilégier la prévention et une aide précoce ;
- Les personnels administratifs doivent être en nombre et suffisamment formés pour accompagner tous les personnels dans leurs désirs de mobilité, d'évolution de carrière, dans l'amélioration de leurs conditions de travail....Qu'en est-il des RH de proximité ?
- Un aménagement de fin de carrière doit être de droit et non sur autorisation.
- Des personnels AESH doivent être recrutés en nombre suffisant et tout au long de l'année afin d'accompagner correctement les élèves qui le nécessitent et pourvoir aux nouvelles notifications.
- Le nombre de professionnels médico-sociaux doit être suffisant pour surmonter les handicaps et accompagner les personnels, les jeunes et leurs familles.
- L'augmentation du nombre de places en EMS devient incontournable. Comment parler d'école inclusive alors que les conditions d'apprentissages dans certaines classes deviennent très difficiles ? Notamment faute de moyens d'accompagnement en nombre suffisant.

De plus, quelle cohérence entre les louables intentions d'inverser la courbe de la mixité dans l'École publique lorsque les mesures prises jusqu'alors se contentent de quelques mesurètes. Il ne suffit pas de contraindre trop poliment le privé sans le contrôler et surtout sans rétablir le financement public en faveur de la seule École publique.

Dès cette rentrée, le ministre dit vouloir une vraie union pour notre École publique, nous ne pouvons que partager cette volonté.

C'est bien d'union dont l'École a besoin pour être plus forte, mais l'union nécessite de la cohérence et de la faisabilité. Cela exige des mesures qui soient pensées globalement, avec tous les acteurs, cela exige de donner le temps et les moyens de les installer, de les évaluer avant de les remplacer par d'autres.

Ainsi, en cette rentrée 2023, le SE-UNSA réaffirme vouloir une politique éducative tournée vers la réussite d'une l'École respectueuse de celles et ceux qui la font vivre, en les rémunérant dignement, en adéquation avec le coût de la vie, en leur permettant d'équilibrer leur vie personnelle et en préservant leur santé physique et psychologique.

C'est bien un meilleur fonctionnement de notre Ecole qui orientera le choix de la grande majorité des familles vers l'École publique et gratuite, l'École pour tous, et qui permettra de sortir des « entre-soi » générateurs d'atteinte à la laïcité.

L'École de demain est devant nous, il nous faut la bâtir.

A l'Unsa Education, nous y sommes prêts, nous avons des propositions et nous sommes ouverts au dialogue social !

Johann Baranger,
Secrétaire départemental UNSA EDUCATION